

Note Méthodologique : Biodiversité au Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- La biodiversité est un enjeu majeur pour la résilience, la sécurité des ressources et la compétitivité au Maroc.
- Intégration dans les systèmes de management pour anticiper risques physiques, réglementaires et réputationnels.
- Approche pragmatique : cartographier dépendances, mesurer pressions, prioriser, assurer un suivi crédible.
- Articulation entre stratégie RSE, opérations et dynamiques territoriales, appuyée sur des repères reconnus (ISO 14001, ODD).

Point clé : Privilégier éviter–réduire–restaurer–compenser, avec traçabilité des arbitrages et données comparables dans le temps.

Objectifs de la mission

- Identifier et réduire les pressions significatives sur les habitats prioritaires (ODD 15.5).
- Sécuriser les services écosystémiques critiques de la chaîne d’approvisionnement.
- Documenter la hiérarchie d’atténuation et les engagements associés (ISO 14001 §8.1).
- Déployer des indicateurs de résultat (état écologique) et de performance (moyens).
- Structurer un dialogue parties prenantes fondé sur la preuve.

Périmètre / livrables attendus

- Cadrage du périmètre organisationnel : cartographie des sites/activités, dépendances et pressions majeures.
 - Diagnostic écologique initial : habitats, espèces d’intérêt, sensibilités locales (SIG, inventaires ciblés).
 - Cadre objectifs–indicateurs : baseline, cibles temporelles, 5–10 indicateurs avec méthodes et fréquences.
 - Plan d’action hiérarchisé éviter–réduire–restaurer–compenser, priorités, responsabilités et arbitrages documentés.
 - Dispositifs opérationnels : modes opératoires, fiches réflexes, formations, briefs/débriefs de terrain.
 - Suivi et reporting : tableaux de bord trimestriels et bilans annuels alimentant la revue de direction.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage stratégique et périmètre

- Analyser dépendances/pressions, cartographier sites et activités, définir frontières organisationnelles.
- Aligner attentes de la direction avec repères de gouvernance (ISO 14001 §6.1.2).
- Sortie : périmètre et enjeux prioritaires, base de priorisation des actions.

Étape 2 – Diagnostic écologique et cartographie des enjeux

- Combiner analyses SIG, inventaires ciblés et revue des sensibilités (zones humides, corridors).
- Vérifier habitats/espèces protégées, identifier services écosystémiques critiques.
- Sortie : état initial et matrice risques–opportunités (couverture multi-saisons ≥ 2 saisons quand pertinent).

Étape 3 – Définition des objectifs et indicateurs

- Traduire enjeux en objectifs mesurables, définir baseline et cibles temporelles.
- Sélectionner 5–10 indicateurs pertinents (résultat et performance) avec méthodes/fréquences (ISO 14031).
- Sortie : cadre d'indicateurs traçable, relié aux décisions de gestion.

Étape 4 – Plan d'action et hiérarchie d'atténuation

- Structurer éviter–réduire–restaurer–compenser avec priorités, critères de déclenchement et budgets.
- Intégrer exigences dans procédures (travaux, achats, maintenance) et documenter arbitrages (IFC PS6).
- Sortie : plan d'action opérationnel et justifié par la preuve.

Étape 5 – Mise en œuvre opérationnelle et compétences

- Rédiger modes opératoires, former équipes (2–4 h), diffuser fiches réflexes.
- Assurer briefs systématiques avant phases sensibles et débriefs documentés après intervention.
- Sortie : pratiques terrain alignées et contrôle qualité continu.

Étape 6 – Suivi, reporting et amélioration

- Planifier campagnes de suivi, seuils d'alerte et formats de rapports.
- Produire tableaux de bord trimestriels et bilans annuels, avec revue de direction (ISO 14001 §9.3).
- Sortie : décisions d'amélioration fondées sur des données comparables.

Planning / durée / jalons

Jalon / activité	Durée / fréquence	Source / repère
Diagnostic écologique (inventaires ciblés)	Couverture multi-saisons, ≥ 2 saisons	Repère “2 saisons minimum”
Formation des opérateurs	2–4 heures	Repère “2–4h”
Tableaux de bord de suivi	Trimestriel	Étape 6 – suivi/reporting
Bilan et revue de direction	Annuel	ISO 14001 §9.3
Suivi post-travaux (infrastructures/chantier)	3 ans minimum	Repère “3 ans minimum”
Audits externes (niveau contribution	Tous les 2 ans	Repère “bisannuel (2 ans)”

positive)

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Revue documentaire et collecte des données existantes.
- Cartographies/SIG, inventaires écologiques ciblés et données sur sensibilités locales.
- Listes et référentiels : UICN, CITES, protections nationales, ODD 15.1/15.5.
- Prise en compte de la saisonnalité : observations sur ≥ 2 saisons lorsque pertinent.
- Méthodes de mesure, fréquences et protocoles garantissant la comparabilité.
- Retours terrain et échanges structurés avec parties prenantes locales.

Modalités de pilotage & qualité

- Alignement avec ISO 14001 (§6.1.2, §9.3) et ISO 14031 pour les indicateurs.
- Tableaux de bord trimestriels, bilans annuels et revue de direction intégrant la biodiversité.
- Seuils d'alerte, méthodes stables et périodes identiques pour assurer la comparabilité des données.
- Traçabilité complète de la hiérarchie d'atténuation et des arbitrages (IFC PS6).
- Audits périodiques (dont externes possibles tous les 2 ans) et documentation des preuves.
- Dialogue parties prenantes fondé sur des bases de preuve et des rapports structurés.
- Points de vigilance : périmètre non restrictif (amont/aval), saisonnalité, espèces invasives.